

**Programme d'apprentissage
en milieu de travail**

**Démonteur ou démonteuse
de véhicules routiers**

Carnet d'apprentissage
EQ-5119-02 (10.2015)

NOM DE L'APPRENTIE OU L'APPRENTI :

Octobre 2015

Ce document a été réalisé par le Comité sectoriel de main-d'œuvre des services automobiles en partenariat avec la Commission des partenaires du marché du travail et Emploi-Québec, à partir de la norme professionnelle du métier de démonteur ou démonteuse de véhicules routiers. Il contient les compétences à maîtriser pour la qualification professionnelle dans ce métier.



Responsable du projet

Danielle Le Chasseur
Directrice générale
Comité sectoriel de main-d'œuvre des services automobiles

Coordination

Luc Vaillancourt
Chargé de projet
Comité sectoriel de main-d'œuvre des services automobiles

Recherche et rédaction

Jean-Pierre Charest
Consultant
Jean-Pierre Charest, services-conseils

Collaboration

Anne-Marie Gervais
Conseillère
Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle (DDCIS)
Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)

REMERCIEMENTS

NOUS TENONS À REMERCIER D'UNE FAÇON PARTICULIÈRE LES PERSONNES QUI ONT PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION DE LA NORME PROFESSIONNELLE ET DES OUTILS AFFÉRENTS.

Membres du comité d'orientation	
Michel Chaput Démonteur de véhicules routiers Pièces d'auto Skiberine inc. Valcourt (Estrie)	Jean-Pierre Charest Consultant Jean-Pierre Charest Services-conseil Montréal (Montréal)
Martine Charrette Conseillère en hygiène industrielle Auto Prévention Brossard (Montréal)	Anne-Marie Gervais Conseillère CPMT Montréal (Montréal)
Jocelyn Giguère Démonteur de véhicules routiers Pièces d'autos Fernand Bégin Saint-Philibert (Chaudière-Appalaches)	Stéphane Gravel Propriétaire et vice-président ARPAC Gravel Recyclage automobiles inc. Ste-Sophie (Laurentides)
Jean Hamel Propriétaire Hamel Pièces d'autos Trois-Rivières (Mauricie)	Danielle Le Chasseur Directrice générale CSMO-Auto Longueuil (Montréal)
Michel Robert Consultant Consultant Michel Robert Ste-Madeleine (Montréal)	André Royer Responsable du secteur de formation MÉESR Québec (Capitale Nationale)
Éric Samson Démonteur de véhicules routiers Pièces d'autos Dumont Saint-Gilles (Chaudière-Appalaches)	Serge Senécal Propriétaire Centre de Recyclage St-Bruno St-Bruno-de-Montarville (Montréal)
Éric St-Pierre Directeur canadien des ressources humaines LKQ Canada Auto Parts inc. Ste-Sophie (Laurentides)	Luc Vaillancourt Chargé de projet CSMO-Auto Longueuil (Montréal)

Personnes-ressources pour la rédaction et la validation du profil de compétences et de la norme professionnelle	
Priscilla Aubry Démonteur de véhicules routiers Garage Aubry Saint-Nazaire-d'Acton (Monterégie)	Alexandre Allie Démonteur de véhicules routiers Brassard pièces d'auto inc. Saint-Amable (Monterégie)
Michel Boies Démonteur de véhicules routiers Pièces d'auto Saint-Mathieu inc. Saint-Mathieu-de-Beloeil (Monterégie)	Claude Carrière Démonteur de véhicules routiers LKQ Lecavalier Ste-Sophie (Laurentides)
Michel Chapat Démonteur de véhicules routiers Pièces d'auto Skiberine inc. Valcourt (Estrie)	Jean-Pierre Charest Consultant Jean-Pierre Charest Services-conseil Montréal (Montréal)
Donald Coalier Démonteur de véhicules routiers Pièces d'auto Magnet inc. Saint-Urbain (Monterégie)	Johanne Dubé Chargée de projet CSMO-Auto Longueuil (Monterégie)
Rhéal Dudemaine Responsable, développement de la qualification et de la formation CPA Montréal (Montréal)	Roger Goudreau Directeur général CPA Montréal Montréal (Montréal)
Stéphane Gravel Propriétaire Gravel recyclage automobiles inc. Ste-Sophie (Laurentides)	Danielle Le Chasseur Directrice générale CSMO-Auto Longueuil (Monterégie)
Simon Matte Président-directeur général ARPAC Saint-Jérôme (Laurentides)	Luc Mayer Démonteur de véhicules routiers LKQ Lecavalier Ste-Sophie (Laurentides)
Paul-André Normandeau LKQ M. Robert inc. Sainte-Madeleine (Monterégie)	Sylvain Ranger Gérant Gravel recyclage automobiles inc. Ste-Sophie (Laurentides)
Pierre Renaud Enseignant École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal Montréal (Montréal)	Pat Rivard Démonteur de véhicules routiers Recyclage 007 Saint-Valérien-de-Milton (Monterégie)
Michel Robert Consultant Consultant Michel Robert Ste-Madeleine (Monterégie)	Jean Luc Rondeau Démonteur de véhicules routiers Pièces d'autos Langevin ltée Mariville (Monterégie)
Serge Senécal Président Centre de recyclage St-Bruno inc. Saint-Bruno-de-Montarville (Monterégie)	Éric St-Pierre Directeur canadien des ressources humaines LKQ Canada Auto Parts inc. Ste-Sophie (Laurentides)
Patrick Turcotte Démonteur de véhicules routiers Centre de recyclage St-Bruno inc. Saint-Bruno (Monterégie)	

Personnes-ressources pour la rédaction et la validation du carnet d'apprentissage	
Priscilla Aubry Démonteuse de véhicules routiers Garage Aubry Saint-Nazaire-d'Acton (Montérégie)	Martine Charrette Conseillère en hygiène industrielle Auto Prévention Brossard (Montérégie)
Jacques Raymond Expert Ste-Madeleine (Montérégie)	Michel Robert Consultant Consultant Michel Robert Ste-Madeleine (Montérégie)
Geneviève Taillefer Conseillère en hygiène industrielle Auto Prévention Brossard (Montérégie)	

Personnes-ressources pour la rédaction et la validation du guide de la compagne ou du compagnon	
Priscilla Aubry Démonteuse de véhicules routiers Garage Aubry Saint-Nazaire-d'Acton (Montérégie)	Maxime Brault Desjardins Démonteur de véhicules routiers LKQ Le Cavalier Ste-Sophie (Laurentides)
Sylvain Ranger Gérant Gravel recyclage automobiles inc. Ste-Sophie (Laurentides)	Jacques Raymond Expert Ste-Madeleine (Montérégie)
Michel Robert Consultant Consultant Michel Robert Ste-Madeleine (Montérégie)	Geneviève Taillefer Conseillère en hygiène industrielle Auto Prévention Brossard (Montérégie)

Table des matières

PARTIE 1.....	
IDENTIFICATION DE L'APPRENTIE OU L'APPRENTI.....	1
INFORMATION SUR L'APPRENTISSAGE ET LA SANCTION	3
INFORMATION SUR LE MÉTIER	7
TABLEAU SYNTHÈSE DES COMPÉTENCES	9
PARTIE 2.....	11
PLAN INDIVIDUEL D'APPRENTISSAGE	13
PARTIE 3.....	17
COMPÉTENCE 1- ORGANISER LE DÉMONTAGE D'UN VÉHICULE	19
COMPÉTENCE 2- RENDRE UN VÉHICULE SÉCURITAIRE POUR SON DÉMONTAGE ET POUR L'ENVIRONNEMENT	27
COMPÉTENCE 3- DÉMONTER LES PIÈCES MÉCANIQUES D'UN VÉHICULE	35
COMPÉTENCE 4- DÉMONTER DES PIÈCES DE CARROSSERIE ET D'HABITACLE D'UN VÉHICULE.....	45
COMPÉTENCE 5- PRÉPARER DES PIÈCES POUR LE SERVICE D'ENTREPOSAGE OU D'EXPÉDITION.....	55
COMPÉTENCE 6- EFFECTUER L'ENTRETIEN DES AIRES DE TRAVAIL ET DU MATÉRIEL	65
ANNEXES	73
ANNEXE 1 – TABLEAUX DES RISQUES POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL	75
ANNEXE 2 – RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR.....	81
ANNEXE 3 – TABLEAU SYNTHÈSE DES COMPÉTENCES MAÎTRISÉES	83

PARTIE 1

Identification de l'apprentie ou l'apprenti

DOSSIER DE L'APPRENTIE OU L'APPRENTI

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ CODE POSTAL _____
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE _____ CELLULAIRE _____
ADRESSE COURRIEL _____ @ _____

N° du dossier de qualification professionnelle (QP) de la personne :

Nom de la compagne ou du compagnon :

Entreprise :

Note : Si le PAMT compte plus d'un lieu d'apprentissage ou plus d'une compagne ou d'un compagnon, référez-vous à l'**annexe 2** de ce carnet.

Notes sur la protection des renseignements personnels

- ◇ Les renseignements recueillis dans ce carnet sont soumis à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.
- ◇ Ces renseignements sont recueillis aux fins de l'administration du Programme d'apprentissage en milieu de travail.
- ◇ Pour toute information relative à l'accès aux documents et à la protection des renseignements personnels, adressez-vous à Emploi-Québec.

IMPORTANT

Ce carnet vous appartient. Il est de votre responsabilité de le conserver précieusement, car c'est l'unique document où sont consignés les détails de votre apprentissage.

Information sur l'apprentissage et la sanction

Bienvenue à l'apprentie ou l'apprenti!

Vous entreprenez un projet d'apprentissage en milieu de travail. Félicitations pour votre initiative! Ce parcours de formation, qui constitue une étape importante de votre vie professionnelle, exigera votre engagement pendant plusieurs mois, voire quelques années, selon le métier choisi.

Afin de vous familiariser avec les caractéristiques de cette démarche d'apprentissage, vous trouverez ci-dessous quelques renseignements utiles.

En quoi consiste l'apprentissage en milieu de travail?

L'apprentissage en milieu de travail est une démarche organisée et structurée qui vous permet de développer ou d'améliorer l'ensemble des compétences nécessaires à l'exercice d'un métier, et ce, sur les lieux de votre travail.

Les compétences à développer sont établies dans une norme professionnelle¹ correspondant au métier. Ce sont des gens du métier qui ont convenu des compétences de cette norme professionnelle².

Ainsi, le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) vous permet d'acquérir les connaissances, les savoir-faire, les attitudes et les comportements attendus pour réaliser l'ensemble des tâches du métier. Pour ce faire, comme apprentie ou apprenti, vous serez soutenu tout au long de votre démarche par une compagne ou un compagnon, qui est une personne reconnue dans votre entreprise comme experte du métier.

La durée du programme d'apprentissage pour le métier de démonteuse ou démonteur de véhicules routiers peut varier selon votre expérience professionnelle, votre formation scolaire, l'organisation du travail et d'autres facteurs. Le Comité sectoriel de main-d'œuvre des services automobiles considère que la maîtrise des compétences essentielles de ce métier nécessite un apprentissage d'une durée maximale de un (1) an.

Quel est le rôle de la compagne ou du compagnon d'apprentissage?

Tout au long de votre cheminement, votre compagne ou compagnon vous guidera dans l'apprentissage du métier. Elle ou il mettra en place les activités qui vous permettront de maîtriser les compétences du métier. Elle ou il vous donnera des conseils, évaluera votre performance au regard des critères établis dans la norme professionnelle et confirmera, le cas échéant, votre maîtrise des compétences du métier.

1. La norme professionnelle définit les compétences requises pour exercer un métier ou une profession. C'est la référence qui sert à développer et à évaluer les compétences.

2. Pour connaître la norme professionnelle correspondant à votre métier, consultez le site Web suivant : <http://guide-qualification.emploi.quebec.gouv.qc.ca/apprentissage-qualification/apprentissage-travail/liste-metiers.asp>

Quelle est l'utilité du carnet d'apprentissage?

Votre carnet d'apprentissage vise, d'une part, à vous informer sur l'ensemble des apprentissages que vous devrez réaliser pour apprendre le métier. D'autre part, il vous permet de suivre votre progression tout au long de votre démarche.

De plus, le carnet d'apprentissage permet à la compagne ou au compagnon de consigner au fur et à mesure ses observations et les jugements qu'elle ou il portera sur votre maîtrise des compétences.

Votre carnet est le seul document où sera consigné le relevé détaillé des compétences que vous aurez acquises. Il vous appartient donc de le conserver précieusement.

Quels renseignements contient le carnet d'apprentissage?

Votre carnet d'apprentissage compte trois parties. La **première partie** comprend les sections suivantes :

- *De l'information sur l'apprentissage, le suivi et la sanction;*
Cette section vous informe des caractéristiques générales du PAMT;
- *De l'information sur le métier visé;*
Au début du carnet, vous trouverez une description générale du métier ainsi que les attitudes et comportements professionnels nécessaires pour l'exercer;
- *Le tableau synthèse des compétences;*
- *Ce tableau synthèse présente l'ensemble des compétences nécessaires à l'exercice du métier, accompagnées des éléments de compétence qui les composent.*

La **deuxième partie** est constituée du plan individuel d'apprentissage qui délimite votre propre parcours de formation. Il permet d'établir les apprentissages que vous devrez réaliser pour satisfaire aux exigences de la norme professionnelle en tenant compte des aspects du métier que vous maîtrisez déjà au début du PAMT. Ce plan individuel d'apprentissage est complété par votre compagne ou compagnon avec votre collaboration.

La **troisième partie** présente la description détaillée des compétences à développer pour exercer le métier de démonteur ou démonteuse de véhicules routiers. Chacune des descriptions des compétences comporte les données suivantes :

- l'énoncé de la compétence;
- le contexte de réalisation;
- une liste des éléments qui précisent les grandes étapes de la compétence;
- des critères de performance (généraux et particuliers) qui serviront à évaluer vos apprentissages;
- les conditions particulières dans lesquelles l'apprentissage est réalisé;
- une section consacrée à la confirmation de la maîtrise de la compétence.

En **annexe**, vous trouverez :

- une présentation des principaux risques liés à la santé et à la sécurité du travail;
- des renseignements sur votre employeur. S'il y a lieu, cette dernière section permet de suivre votre cheminement dans vos différents lieux d'apprentissage, et ce, pour toute la durée de votre PAMT;
- un tableau synthèse des compétences maîtrisées qui vous fournit un portrait rapide de l'ensemble de celles dont votre compagne ou compagnon a confirmé la maîtrise. Il vous donne une vue globale de la progression de vos apprentissages et vous indique, le cas échéant, les compétences qu'il vous reste à maîtriser pour obtenir votre certificat de qualification professionnelle.

Comment se fait le suivi administratif du PAMT?

Le suivi administratif du PAMT est la responsabilité d'Emploi-Québec. Il a pour but d'assurer un déroulement du programme en conformité avec les conditions établies. Ainsi, la rétroaction de la représentante ou du représentant d'Emploi-Québec permettra d'adapter le PAMT, au besoin.

En quoi consiste la sanction?

La sanction consiste à reconnaître officiellement votre maîtrise des compétences de la norme professionnelle. Ainsi, au terme du programme d'apprentissage en milieu de travail, vous pouvez obtenir un certificat de qualification professionnelle ou une attestation de compétence, qui sont des documents officiels que délivre la ou le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour confirmer votre maîtrise des compétences du métier.

Certificat de qualification professionnelle (CQP)

Au terme de votre apprentissage, lorsque vous aurez maîtrisé toutes les compétences de la norme professionnelle décrites dans votre carnet, vous obtiendrez un *certificat de qualification professionnelle* pour le métier de démonteur ou démonteuse de véhicules routiers.

Attestation de compétence (AC)

Lorsque vous maîtriserez une ou plusieurs des compétences essentielles³ de la norme professionnelle, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) pourra aussi, sur demande, vous décerner une *attestation de compétence* pour chacune de ces compétences.

3. Les compétences sont indiquées dans la norme professionnelle.

Description générale du métier

Les personnes qui exercent le métier de démonteuse ou démonteur de véhicules routiers effectuent le démantèlement sécuritaire et écologique de véhicules hors d'usage (VHU), tels que des automobiles ou des camions légers⁴ accidentés ou en fin de vie, pour en recycler les composants et en retirer le maximum de valeur.

Leur travail vise donc essentiellement à récupérer des pièces, des matériaux bruts et des fluides sur des VHU, et ce, principalement pour la revente, mais aussi pour une préservation responsable de l'environnement.

Le travail de la démonteuse ou du démonteur consiste à désassembler avec soin les différentes parties des véhicules pour la revente ou la remise à neuf de pièces, et à récupérer les fluides et les matières résiduelles dans le respect des normes environnementales (p. ex. : essence, huile, lave-glace, métal, mercure, plastique). À partir d'une liste de pièces à récupérer pour chacun des véhicules, fournie par l'entreprise, et en tenant compte de sa propre évaluation de l'état du véhicule et des pièces, il ou elle organise ses tâches de façon à rentabiliser au maximum son travail. Une fois les pièces récupérées, il ou elle en contrôle la qualité, les nettoie au besoin et en indique la nature à l'aide d'un système d'étiquetage en vue de leur stockage ou de leur expédition.

Attitudes et comportements professionnels

Plan personnel

- Ténacité et cœur à l'ouvrage;
- Patience;
- Ouverture à la critique;
- Bonne condition physique;
- Bonne mémoire (se souvenir de la configuration de chaque type de véhicule).

Plan interpersonnel

- Souplesse et ouverture;
- Capacité à travailler en équipe.

⁴ L'automobile et le camion léger sont définis par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) comme des véhicules routiers de moins de 3 000 kg dont la fonction principale est le transport de passagers. Ces véhicules peuvent aussi être des fourgonnettes, des camionnettes ou des véhicules utilitaires sport.

Plan professionnel

- Débrouillardise (trouver des solutions);
- Minutie, souci du détail;
- Sens de la méthode;
- Sens de l'organisation, sens des priorités;
- Esprit d'initiative et autonomie;
- Esprit critique, bon jugement.

Plan de l'éthique professionnelle

- Attitude positive, constructive et consciencieuse;
- Ponctualité;
- Engagement et loyauté envers l'organisation;
- Fiabilité, sens des responsabilités;
- Souci de la rentabilité (p. ex. : travailler avec une bonne vitesse d'exécution);
- Souci de la qualité du produit;
- Souci de s'améliorer;
- Comportement orienté vers la sécurité;
- Souci de la propreté.

Tableau synthèse des compétences

COMPÉTENCES	ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE					
1. Organiser le démontage d'un véhicule	1.1 Préparer l'aire de travail	1.2 Interpréter les consignes de travail	1.3 Repérer les pièces à récupérer sur le véhicule	1.4 Valider la pertinence de récupérer les pièces demandées	1.5 Déterminer la séquence de démontage	
2. Rendre un véhicule sécuritaire pour son démontage et pour l'environnement	2.1 Vérifier la présence d'éléments comportant un risque de pollution ou d'accident	2.2 Neutraliser les sources d'énergie	2.3 Récupérer les huiles, le lave-glace et l'antigel	2.4 Retirer les pneus et les pesées d'équilibrage en plomb	2.5 Récupérer les coussins gonflables et autres systèmes de retenues supplémentaires (SRS)	2.6 Extraire les composants à mercure
3. Démonter les pièces mécaniques d'un véhicule	3.1 Désassembler le système d'échappement	3.2 Retirer les pièces des systèmes de refroidissement et de climatisation	3.3 Désassembler les pièces des systèmes de freinage, de suspension et de direction	3.4 Récupérer le groupe motopropulseur et ses composants	3.5 Vérifier le différentiel	
4. Démonter les pièces de carrosserie et d'habitacle d'un véhicule	4.1 Démanteler l'habitacle	4.2 Désassembler la carrosserie et ses composants	4.3 Retirer le pare-brise et la lunette arrière	4.4 Sectionner des parties de véhicule ou de pièces		
5. Préparer des pièces pour le service d'entreposage ou d'expédition	5.1 Contrôler l'état et la qualité de pièces récupérées	5.2 Apprêter des pièces pour les rendre commercialisables	5.3 Étiqueter des pièces	5.4 Ranger des pièces	5.5 Fermer le dossier de démontage du véhicule	
6. Effectuer l'entretien des aires de travail et du matériel	6.1 Tenir les aires de travail en ordre	6.2 Nettoyer les aires de travail, les outils et le matériel	6.3 Effectuer la maintenance des outils et de l'équipement	6.4 Renouveler le stock de fournitures nécessaires au démontage		

PARTIE 2

Plan individuel d'apprentissage

Le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) nécessite que **votre compagne ou compagnon établisse votre plan individuel d'apprentissage**.

Il s'agit de déterminer les compétences de la norme professionnelle que vous devrez développer, en tenant compte de celles que vous maîtrisez déjà. Les compétences à développer seront indiquées dans votre plan individuel d'apprentissage, présenté à la page suivante.

La compagne ou le compagnon d'apprentissage aura besoin de votre contribution pour élaborer votre plan individuel d'apprentissage.

Consignes pour l'apprentie ou l'apprenti

Pour commencer, **vous devez vous situer par rapport aux compétences de la norme professionnelle** en tenant compte des activités professionnelles que vous réalisez habituellement.

Remplissez la **partie 3, section A**.

- Lisez les éléments qui décrivent **chacune des compétences** de la norme professionnelle : contexte de réalisation, critères généraux de performance, éléments de la compétence et critères particuliers de performance.
- Indiquez si vous êtes en mesure d'accomplir **chacun des éléments de la compétence** en cochant la case correspondante (O : oui; N : non).

Note

- Les éléments de compétence que vous avez cochés comme **étant en mesure** d'accomplir **seront généralement évalués** par votre compagne ou compagnon dès le début du PAMT.
- **Vous devrez développer durant le PAMT** les éléments de compétence que vous avez cochés comme **n'étant pas** en mesure d'accomplir.

Plan individuel d'apprentissage

Nom de l'apprentie ou l'apprenti :	N° du dossier de QP de l'apprentie ou l'apprenti :
Nom de la compagne ou du compagnon :	N° du dossier de QP de la compagne ou du compagnon :

COMPÉTENCES	Section à remplir par la compagne ou le compagnon ⁵	Suivi administratif du PAMT Section à remplir par la représentante ou le représentant d'Emploi-Québec	
	À ACQUÉRIR ⁶	Signature	Date
COMPÉTENCES ESSENTIELLES			
1. Organiser le démontage d'un véhicule	☐		
2. Rendre un véhicule sécuritaire pour son démontage et pour l'environnement	☐		
3. Démonter les pièces mécaniques d'un véhicule	☐		
4. Démonter les pièces de carrosserie et d'habitacle d'un véhicule	☐		
5. Préparer des pièces pour le service d'entreposage ou d'expédition	☐		
6. Effectuer l'entretien des aires de travail et du matériel	☐		

Je confirme que le plan individuel d'apprentissage a été établi par la compagne ou le compagnon d'apprentissage. _____ Signature de la personne responsable d'Emploi-Québec Date : ____ - ____ - ____ A M J	Je confirme avoir pris connaissance du plan individuel d'apprentissage. _____ Signature de l'apprentie ou l'apprenti Date : ____ - ____ - ____ A M J	Je confirme la pertinence du plan individuel d'apprentissage. _____ Signature de la compagne ou du compagnon Date : ____ - ____ - ____ A M J
---	--	--

5. Pour établir le plan individuel d'apprentissage, voir les consignes indiquées dans le guide de la compagne ou du compagnon.

6. Cocher seulement si la compétence est à acquérir.

PARTIE 3

Compétence 1

Organiser le démontage d'un véhicule

CONTEXTE DE RÉALISATION

- ◇ En vue du démontage intégral ou partiel (pièces à la demande) d'un véhicule.
- ◇ À partir de consignes verbales, d'étiquettes, d'une feuille de travail ou de demandes spéciales de la clientèle.
- ◇ À l'aide :
 - o de manuels de pièces, de logiciels de pièces ou d'Internet;
 - o de personnes-ressources internes ou externes;
 - o d'un appareil de levage, d'un chargeur sur roue ou d'une table de démontage.
- ◇ Selon :
 - o l'état du véhicule et des pièces;
 - o l'emplacement des pièces sur le véhicule;
 - o la quantité de pièces à récupérer;
 - o le temps normal requis pour démanteler les pièces demandées;
 - o le délai de livraison exigé pour une pièce.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- ◇ Coopération et concertation adéquates avec les autres membres de l'équipe.
- ◇ Respect :
 - o des objectifs de productivité de l'établissement;
 - o des politiques, des procédures et des normes de l'établissement;
 - o des normes de santé et de sécurité au travail.

SECTION C

À évaluer par la compagne ou le compagnon

Ces critères sont transversaux et s'appliquent normalement à chaque élément de la compétence. La compagne ou le compagnon doit donc les considérer dans l'évaluation avant de confirmer la maîtrise de chaque élément de la compétence.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE ET CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE	
1.1 Préparer l'aire de travail	
◇ Aménagement fonctionnel de l'aire de démontage.	
◇ Évaluation juste du point d'équilibre de la masse à lever.	
◇ Installation sécuritaire du véhicule sur un appareil de levage ou sur une table de démantèlement :	
o stabilité adéquate;	
o équilibre optimal.	
◇ Sécurisation correcte des pièces instables ou dangereuses.	
1.2 Interpréter les consignes de travail	
▪ Vérifier le numéro d'identification du véhicule.	
◇ Interprétation juste des directives et des informations sur les étiquettes et la feuille de travail.	
◇ Détermination exacte du travail à accomplir.	
◇ Vérification méthodique de la conformité des étiquettes.	
◇ Détection appropriée des demandes conflictuelles entre une pièce spécifique et une composante de cette pièce.	
◇ Vérification systématique du numéro de véhicule par rapport à celui du dossier.	

À remplir par l'apprentie ou l'apprenti ⁷	
SECTION A Je suis en mesure de le faire (✓)	
OUI	NON
☐	☐
☐	☐

À remplir par la compagne ou le compagnon à la suite d'une évaluation⁸	
SECTION B J'atteste que l'apprentie ou l'apprenti satisfait aux exigences du critère (✓)	SECTION D J'atteste que tous les critères sont atteints (sections B et C) et que l'apprentie ou l'apprenti maîtrise l'élément de la compétence
☐	Initiales
☐	Date
☐	
☐	
☐	
☐	
☐	Initiales
☐	Date

7. Pour remplir la section A, voir les consignes à l'apprentie ou l'apprenti dans la section Plan individuel d'apprentissage du carnet d'apprentissage.

8. Pour remplir cette section, voir les consignes dans le guide de la compagne ou du compagnon d'apprentissage.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE ET CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
1.3 Repérer les pièces à récupérer sur le véhicule
◇ Consultation efficace de sources écrites ou visuelles.
◇ Localisation judicieuse des pièces sur le véhicule.
◇ Pièces correctement identifiées à l'aide d'un numéro.
◇ Questions appropriées posées aux personnes-ressources.
1.4 Valider la pertinence de récupérer les pièces demandées
◇ Appréciation juste de l'état des pièces.
◇ Choix approprié de ne pas récupérer certaines pièces demandées.
◇ Justesse de la décision de sacrifier une pièce au profit d'une autre.
◇ Justification pertinente du rejet d'une pièce.
1.5 Déterminer la séquence de démontage
◇ Analyse pertinente de la configuration du véhicule de fonction : ◇ De sa construction : modèle, année, agencement des pièces.
◇ Scénarios de démontage variés, fonctionnels et efficaces.
◇ Choix optimal de la séquence de démontage.
◇ Estimation adéquate des temps de démontage.

À remplir par l'apprentie ou l'apprenti ⁹	
SECTION A Je suis en mesure de le faire (✓)	
OUI	NON
☐	☐
☐	☐
☐	☐
☐	☐

À remplir par la compagne ou le compagnon à la suite d'une évaluation ¹⁰	
SECTION B J'atteste que l'apprentie ou l'apprenti satisfait aux exigences du critère (✓)	SECTION D J'atteste que tous les critères sont atteints (sections B et C) et que l'apprentie ou l'apprenti maîtrise l'élément de la compétence
☐	_____ Initiales
☐	_____ Date
☐	_____ Initiales
☐	_____ Date
☐	_____ Initiales
☐	_____ Date

9. Pour remplir la section A, voir les consignes à l'apprentie ou l'apprenti dans la section Plan individuel d'apprentissage du carnet d'apprentissage.

10. Pour remplir cette section, voir les consignes dans le guide de la compagne ou du compagnon d'apprentissage.

[illegible]

NOTES DE L'APPRENTIE OU L'APPRENTI

Compétence 1

Conditions particulières d'apprentissage

1. ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Type de démontage effectué dans l'établissement :

- ☐ Démontage intégral des véhicules pour stockage des pièces
- ☐ Démontage à la pièce, selon la demande

Consignes et directives :

- ☐ Étiquettes
 - ☐ Feuilles de travail
 - ☐ Consignes verbales
- Autres : _____
- _____
- _____

2. LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ RÉALISÉS AVEC LE MATÉRIEL SUIVANT :

Systèmes de levage :

- ☐ Pont élévateur
- ☐ Barre de soutien (p. 58 des *Procédures de démontage ARPAC*)
- ☐ Levier de transmission (p. 11 des *Procédures de démontage ARPAC*)
- ☐ Pattes de soutien (chandelle)
- ☐ Levier hydraulique – Cric d'atelier
- ☐ Palan à chaîne (*chain block hoist*)
- ☐ Table de démontage

Autres : _____

Logiciels de pièces :

- ☐ Mitchell
 - ☐ Hollander
 - ☐ Car/parts
 - ☐ Progi
- Autres : _____
- _____
- _____

3. AUTRES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE PARTICULIÈRES

Compétence 1

Confirmation de la maîtrise de la compétence

La compétence sera considérée maîtrisée lorsque la compagne ou le compagnon aura jugé que, dans le respect du contexte de réalisation et des critères généraux et particuliers de performance exigés, l'apprentie ou l'apprenti en maîtrise tous les éléments.

Je soussignée ou soussigné atteste la maîtrise de la compétence 1.

« **Organiser le démontage d'un véhicule** »

Nom de la compagne ou du compagnon : _____

Signature : _____ Date : _____

Je soussignée ou soussigné confirme avoir réalisé les apprentissages et avoir pris connaissance du résultat de l'évaluation de la compétence 1.

« **Organiser le démontage d'un véhicule** »

Nom de l'apprentie ou l'apprenti : _____

Signature : _____ Date : _____

Je soussignée ou soussigné confirme avoir pris connaissance du résultat de l'évaluation de la compétence 1.

« **Organiser le démontage d'un véhicule** »

Nom de la représentante ou du représentant de l'employeur : _____

Fonction : _____

Signature : _____ Date : _____

IMPORTANT

À la suite de la confirmation de la maîtrise de la compétence 1, reportez celle-ci au tableau synthèse de l'**annexe 3 du carnet d'apprentissage** en la cochant, apposez vos initiales et inscrivez la date.

Compétence 2

Rendre un véhicule sécuritaire pour son démontage et pour l'environnement

CONTEXTE DE RÉALISATION

- ◇ Avant toute autre opération de démontage d'un véhicule.
- ◇ À partir :
 - o de consignes verbales ou écrites, d'étiquettes ou d'une feuille de travail;
 - o des exigences gouvernementales en matière de récupération de produits dangereux ou dommageables pour l'environnement.
- ◇ À l'aide :
 - o de l'équipement et des outils appropriés pour la récupération de produits à risque;
 - o d'équipements de protection individuelle.
- ◇ Selon :
 - o l'état du véhicule, l'état des pièces à retirer, ou l'état des réservoirs contenant les fluides à récupérer;
 - o la nature et le degré de risque des pièces ou des fluides à récupérer;
 - o la configuration du véhicule.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- ◇ Application rigoureuse des méthodes et des techniques sécuritaires de travail.
- ◇ Coopération et concertation adéquates avec les autres membres de l'équipe.
- ◇ Respect :
 - o du temps normal requis pour neutraliser et récupérer les éléments comportant un risque;
 - o des objectifs de productivité de l'établissement;
 - o des politiques, des procédures et des normes de l'établissement;
 - o des normes gouvernementales en matière d'environnement;
 - o des normes de santé et de sécurité au travail, incluant le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).

SECTION C

À évaluer par la compagne ou le compagnon

Ces critères sont transversaux et s'appliquent normalement à chaque élément de la compétence. La compagne ou le compagnon doit donc les considérer dans son évaluation avant de confirmer la maîtrise de chaque élément de la compétence.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE ET CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
2.1 Vérifier la présence d'éléments comportant un risque de pollution ou d'accident
◇ Vérification systématique de la présence de pièces ou de fluides dangereux.
◇ Localisation exacte sur le véhicule d'éléments comportant un risque.
2.2 Neutraliser les sources d'énergie
◇ Application rigoureuse des procédures et des techniques de récupération des sources d'énergie et leurs composants :
o de la batterie et des bornes en plomb;
o du carburant;
o du réservoir de carburant.
2.3 Récupérer les huiles, le lave-glace et l'antigel
◇ Application rigoureuse des procédures et des techniques de récupération des différents fluides :
o des huiles et autres additifs;
o du lave-glace;
o de l'antigel
◇ Récupération des fluides dans des contenants conformes..

À remplir par l'apprentie ou l'apprenti ¹¹		À remplir par la compagne ou le compagnon à la suite d'une évaluation ¹²	
SECTION A Je suis en mesure de le faire (✓)		SECTION B J'atteste que l'apprentie ou l'apprenti satisfait aux exigences du critère (✓)	SECTION D J'atteste que tous les critères sont atteints (sections B et C) et que l'apprentie ou l'apprenti maîtrise l'élément de la compétence
OUI	NON		
☐	☐		Initiales
		☐	Date
☐	☐	☐	Initiales
		☐	Date
☐	☐	☐	Initiales
		☐	Date

11. Pour remplir la section A, voir les consignes à l'apprentie ou l'apprenti dans la section Plan individuel d'apprentissage du carnet d'apprentissage.

12. Pour remplir cette section, voir les consignes dans le guide de la compagne ou du compagnon d'apprentissage.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE ET CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE	À remplir par l'apprentie ou l'apprenti ¹³		À remplir par la compagne ou le compagnon à la suite d'une évaluation ¹⁴	
	SECTION A Je suis en mesure de le faire (✓)		SECTION B J'atteste que l'apprentie ou l'apprenti satisfait aux exigences du critère (✓)	SECTION D J'atteste que tous les critères sont atteints (sections B et C) et que l'apprentie ou l'apprenti maîtrise l'élément de la compétence
	OUI	NON		
2.4 Retirer les pneus et les pesées d'équilibrage en plomb				
◇ Application rigoureuse des procédures et des techniques de récupération des roues et de leurs composants.	☐	☐	☐	
◇ Conformité des pièces récupérées.			☐	
2.5 Récupérer des coussins gonflables et autres systèmes de retenues supplémentaires (SRS)				
◇ Neutralisation appropriée des composants SRS.	☐	☐	☐	
◇ Application rigoureuse des procédures et des techniques de récupération des composants SRS.			☐	
◇ Récupération appropriée des coussins gonflables.			☐	
2.6 Extraire les composants à mercure				
◇ Dénombrement et localisation adéquats des composants à mercure.	☐	☐	☐	_____ Initiales
◇ Application rigoureuse des procédés et des techniques de récupération des composants à mercure.			☐	_____ Date

13. Pour remplir la section A, voir les consignes à l'apprentie ou l'apprenti dans la section Plan individuel d'apprentissage du carnet d'apprentissage.

14. Pour remplir cette section, voir les consignes dans le guide de la compagne ou du compagnon d'apprentissage.

Compétence 2

Conditions de l'apprentissage

1. ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Type de démontage effectué dans l'établissement :

- ☐ Démontage intégral des véhicules pour stockage des pièces
- ☐ Démontage à la pièce, selon la demande

Aires de travail :

- ☐ Retrait en atelier des éléments à risque
- ☐ Retrait des éléments à risque dans une aire de travail sécurisée hors de l'atelier

Méthode de récupération du carburant :

- ☐ Pompage du réservoir par le haut
- ☐ Perçage du réservoir

2. LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ RÉALISÉS AVEC LE MATÉRIEL SUIVANT

Équipement :

- ☐ Pont élévateur
- ☐ Plate-forme de soutien extérieure
- ☐ Machine de « dépollution » spécialisée (*lift* tout équipé pour la « dépollution »)

Autres : _____

3. L'APPRENTIE OU L'APPRENTI A SUIVI LES FORMATIONS SPÉCIALES SUIVANTES

- ☐ Manipulation des halocarbures (gaz réfrigérants) (certificat obtenu et en règle).
- ☐ Démontage des voitures électriques et hybrides.
- ☐ Démontage et manipulation des coussins gonflables et autres SRS.
- ☐ Secourisme en milieu de travail.
- ☐ Prévention des incendies.

Autres formations spéciales complémentaires à cette compétence :

4. AUTRES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE PARTICULIÈRES

Compétence 2

Confirmation de la maîtrise de la compétence

La compétence sera considérée maîtrisée lorsque la compagne ou le compagnon aura jugé que, dans le respect du contexte de réalisation et des critères généraux et particuliers de performance exigés, l'apprentie ou l'apprenti en maîtrise tous les éléments.

Je soussignée ou soussigné atteste la maîtrise de la compétence 2.

« Rendre un véhicule sécuritaire pour son démontage et pour l'environnement »

Nom de la compagne ou du compagnon : _____

Signature : _____ Date : _____

Je soussignée ou soussigné confirme avoir réalisé les apprentissages et avoir pris connaissance du résultat de l'évaluation pour la compétence 2.

« Rendre un véhicule sécuritaire pour son démontage et pour l'environnement »

Nom de l'apprentie ou l'apprenti : _____

Signature : _____ Date : _____

Je soussignée ou soussigné confirme avoir pris connaissance du résultat de l'évaluation pour la compétence 2.

« Rendre un véhicule sécuritaire pour son démontage et pour l'environnement »

Nom de la représentante ou du représentant de l'employeur : _____

Fonction : _____

Signature : _____ Date : _____

IMPORTANT

À la suite de la confirmation de la maîtrise de la compétence 2, reportez celle-ci au tableau synthèse de l'**annexe 3 du carnet d'apprentissage** en la cochant, apposez vos initiales et inscrivez la date.

Compétence 3

Démonter les pièces mécaniques d'un véhicule

CONTEXTE DE RÉALISATION

- ◇ Pour le démontage intégral ou partiel (pièces à la demande) d'un véhicule.
- ◇ À partir de consignes verbales, d'étiquettes, d'une feuille de travail ou de demandes spéciales de la clientèle.
- ◇ À l'aide :
 - o de manuels de pièces, de logiciels de pièces ou d'Internet;
 - o de l'équipement et des outils appropriés;
 - o d'équipements de protection individuelle.
- ◇ Selon :
 - o l'état du véhicule et des pièces à retirer;
 - o la nature, le poids, la grosseur et la fragilité des pièces;
 - o la configuration du véhicule.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- ◇ Choix judicieux de la technique de démontage des pièces.
- ◇ Sélection adéquate des outils et de l'équipement.
- ◇ Application rigoureuse des méthodes et des techniques sécuritaires de travail.
- ◇ Identification correcte de la pièce par rapport à son positionnement haut ou bas, avant ou arrière et droit ou gauche sur le véhicule.
- ◇ Conformité des pièces ou des composants récupérés.
- ◇ Coopération et concertation adéquates avec les autres membres de l'équipe.
- ◇ Respect :
 - o du temps normal requis pour récupérer les pièces;
 - o des objectifs de productivité de l'établissement;
 - o des politiques, des procédures et des normes de l'établissement;
 - o des normes de santé et de sécurité au travail ainsi que des normes environnementales.

SECTION C

À évaluer par la compagne ou le compagnon

Ces critères sont transversaux et s'appliquent normalement à chaque élément de la compétence. La compagne ou le compagnon doit donc les considérer dans son évaluation avant de confirmer la maîtrise de chaque élément de la compétence.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE ET CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

3.3 Désassembler les pièces des systèmes de freinage, de suspension et de direction

◇ Application adéquate des techniques de démantèlement des systèmes de freinage, de suspension et de direction :

- ☐ module ABS;
- ☐ tambours;
- ☐ disques;
- ☐ étriers;
- ☐ maître-cylindre;
- ☐ servofrein;
- ☐ valve de répartition;
- ☐ pivots de fusée (*spindles*);
- ☐ amortisseurs et ressorts;
- ☐ bras de suspension inférieurs et supérieurs;
- ☐ barre de torsion;
- ☐ cadres de châssis avant et arrière et leurs composants;
- ☐ crémaillère ou boîtier de direction.

À remplir par l'apprentie ou l'apprenti		À remplir par la compagne ou le compagnon à la suite d'une évaluation	
SECTION A Je suis en mesure de le faire (✓)		SECTION B J'atteste que l'apprentie ou l'apprenti satisfait aux exigences du critère (✓)	SECTION D J'atteste que tous les critères sont atteints (sections B et C) et que l'apprentie ou l'apprenti maîtrise l'élément de la compétence
OUI	NON		
☐	☐	☐	Initiales
		☐	Date
		☐	
		☐	
		☐	
		☐	
		☐	
		☐	
		☐	
		☐	
		☐	
		☐	
		☐	

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE ET CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
3.4 Récupérer le groupe motopropulseur et ses composants
◇ Application adéquate des techniques de récupération du groupe motopropulseur : - o transmission, arbre de transmission, cardans, boîtier de transfert; - o système d'embrayage (<i>clutch</i>); - o différentiel à essieu intégré et extérieur (cochon); - o démarreur; - o alternateur; - o turbocompresseur; - o compresseur d'air conditionné; - o pompe de servodirection; - o conduits et câblages.;
3.5 Vérifier le différentiel
◇ Application adéquate des procédures et des techniques pour ouvrir et refermer le différentiel. - o scellage adéquat du couvercle; - o évaluation juste de l'usure des composants intérieurs et extérieurs; - o calcul approprié du ratio du différentiel; - o mesure exacte du diamètre de la couronne; - o inscription des informations appropriées sur les pièces.

À remplir par l'apprenti ou l'apprenti		À remplir par la compagne ou le compagnon <u>à la suite d'une évaluation</u>	
SECTION A Je suis en mesure de le faire (✓)		SECTION B J'atteste que l'apprenti ou l'apprenti satisfait aux exigences du critère (✓)	SECTION D J'atteste que tous les critères sont atteints (sections B et C) et que l'apprenti ou l'apprenti maîtrise l'élément de la compétence
OUI	NON		
☐	☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	_____ Initiales _____ Date
☐	☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	_____ Initiales _____ Date

COMMENTAIRES DE LA COMPAGNE OU DU COMPAGNON

[illegible]

- ☐ Démontage intégral des véhicules pour stockage des pièces
- ☐ Démontage à la pièce, selon la demande

- ☐ Démontage en atelier
- ☐ Démontage dans la cour de stockage

☐ Étiquettes

☐ Feuilles de travail

☐ Consignes verbales

Autres _____

- ☐ Pont élévateur
- ☐ Barre de soutien (p. 58 des *Procédures de démontage ARPAC*)
- ☐ Levier de transmission (p. 11 des *Procédures de démontage ARPAC*)
- ☐ Pattes de soutien (chandelle)
- ☐ Levier hydraulique – Cric d'atelier
- ☐ Palan à chaîne (*chain block hoist*)
- ☐ Table de démontage

Autres équipements particuliers :

- ☐ Mâchoires hydrauliques
- ☐ Chalumeau
- ☐ Appareil de chauffage par induction

Autres : _____

4. AUTRES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE PARTICULIÈRES

Compétence 3

Confirmation de la maîtrise de la compétence

La compétence sera considérée maîtrisée lorsque la compagne ou le compagnon aura jugé que, dans le respect du contexte de réalisation et des critères généraux et particuliers de performance exigés, l'apprentie ou l'apprenti en maîtrise tous les éléments.

Je soussignée ou soussigné atteste la maîtrise de la compétence 3.

« Démonter les pièces mécaniques d'un véhicule »

Nom de la compagne ou du compagnon : _____

Signature : _____ Date : _____

Je soussignée ou soussigné confirme avoir réalisé les apprentissages et avoir pris connaissance du résultat de l'évaluation pour la compétence 3.

« Démonter les pièces mécaniques d'un véhicule »

Nom de l'apprentie ou l'apprenti : _____

Signature : _____ Date : _____

Je soussignée ou soussigné confirme avoir pris connaissance du résultat de l'évaluation pour la compétence 3.

« Démonter les pièces mécaniques d'un véhicule »

Nom de la représentante ou du représentant de l'employeur : _____

Fonction : _____

Signature : _____ Date : _____

IMPORTANT

À la suite de la confirmation de la maîtrise de la compétence 3, reportez celle-ci au tableau synthèse de l'**annexe 3 du carnet d'apprentissage** en la cochant, apposez vos initiales et inscrivez la date.

Compétence 4

Démonter des pièces de carrosserie et d'habitacle d'un véhicule

CONTEXTE DE RÉALISATION

- ◇ Pour le démontage intégral ou partiel (pièces à la demande) d'un véhicule.
- ◇ À partir de consignes verbales, d'étiquettes, d'une feuille de travail ou de demandes spéciales de la clientèle.
- ◇ À l'aide :
 - o de manuels de pièces, de logiciels de pièces ou d'Internet;
 - o de l'équipement et des outils appropriés;
 - o d'équipements de protection individuelle.
- ◇ Selon :
 - o l'état du véhicule et des pièces à retirer;
 - o la nature, le poids, la grosseur et la fragilité des pièces;
 - o la configuration du véhicule.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- ◇ Choix judicieux de la technique de démontage des pièces.
- ◇ Sélection adéquate des outils et de l'équipement.
- ◇ Application rigoureuse des méthodes et des techniques sécuritaires de travail.
- ◇ Conformité des pièces ou des composants récupérés.
- ◇ Identification correcte de la pièce par rapport à son positionnement haut ou bas, avant ou arrière, droit ou gauche sur le véhicule.
- ◇ Coopération et concertation adéquates avec les autres membres de l'équipe.
- ◇ Respect :
 - o du temps requis pour récupérer les pièces;
 - o des objectifs de productivité de l'établissement;
 - o des politiques, des procédures et des normes de l'établissement;
 - o des normes de santé et de sécurité au travail, ainsi que des normes environnementales.

SECTION C

À évaluer par la compagne ou le compagnon

Ces critères sont transversaux et s'appliquent normalement à chaque élément de la compétence. La compagne ou le compagnon doit donc les considérer dans l'évaluation avant de confirmer la maîtrise de chaque élément de la compétence.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE ET CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
4.1 Démanteler l'habitacle
◇ Application adéquate des techniques de démantèlement des pièces d'habitacle :
◇ toit ouvrant;
◇ sièges et ceintures de sécurité;
◇ tapis;
◇ garnitures diverses;
◇ systèmes audio et vidéo;
◇ combiné d'instruments (indicateurs et contrôles);
◇ chaufferette, évaporateur et autres composants de chauffage;
◇ colonne de direction et ses composants;
◇ ordinateurs et autres composants électroniques.
4.2 Désassembler la carrosserie et ses composants
◇ Application adéquate des techniques de démantèlement de la carrosserie et de ses composants :
◇ portes, hayon ou coffre;
◇ phares, feux arrière et feux de position;
◇ pare-chocs, capot, ailes, grilles;
◇ rétroviseurs extérieurs.

À remplir par l'apprentie ou l'apprenti ¹⁷		À remplir par la compagne ou le compagnon à la suite d'une évaluation ¹⁸	
SECTION A Je suis en mesure de le faire (✓)		SECTION B J'atteste que l'apprentie ou l'apprenti satisfait aux exigences du critère (✓)	SECTION D J'atteste que tous les critères sont atteints (sections B et C) et que l'apprentie ou l'apprenti maîtrise l'élément de la compétence
OUI	NON		
☐	☐	☐	_____ Initiales
		☐	_____ Date
		☐	
		☐	
		☐	
		☐	
		☐	
		☐	
		☐	
		☐	
☐	☐	☐	_____ Initiales
		☐	_____ Date
		☐	
		☐	

17. Pour remplir la section A, voir les consignes à l'apprentie ou l'apprenti dans la section Plan individuel d'apprentissage du carnet d'apprentissage.

18. Pour remplir cette section, voir les consignes dans le guide de la compagne ou du compagnon d'apprentissage.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE ET CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE	
4.3 Retirer le pare-brise et la lunette arrière	
◇	Vérification adéquate de l'état des composants électriques et électroniques.
◇	Débranchement conforme des circuits.
◇	Récupération appropriée du rétroviseur.
◇	Application adéquate des techniques de décollement et de retrait du pare-brise et de la lunette arrière.
◇	Démontage approprié et efficace du pare-brise et de la lunette arrière.
◇	Installation correcte du pare-brise et de la lunette arrière sur un support de protection.
4.4 Sectionner des parties de véhicule ou de pièces	
◇	Choix approprié de l'endroit et du tracé de la coupe.
◇	Évaluation juste de la nature et de l'épaisseur du métal à couper.
◇	Choix pertinent de l'outillage et de la méthode de coupe.
◇	Préparation et sécurisation adéquates de la zone de coupe.
◇	Application rigoureuse des techniques de découpe du métal.
◇	Sécurisation appropriée des bords de coupe.

À remplir par l'apprentie ou l'apprenti		À remplir par la compagne ou le compagnon <u>à la suite d'une évaluation</u>	
SECTION A Je suis en mesure de le faire (✓)		SECTION D J'atteste que tous les critères sont atteints (sections B et C) et que l'apprentie ou l'apprenti maîtrise l'élément de la compétence	
OUI	NON		
☐	☐	_____ Initiales	
☐	☐	_____ Date	

COMMENTAIRES DE LA COMPAGNE OU DU COMPAGNON

[illegible]

Compétence 4

Conditions particulières d'apprentissage

1. ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Type de démontage effectué dans l'établissement

- ☐ Démontage intégral des véhicules pour stockage des pièces
- ☐ Démontage à la pièce, selon la demande

Aires de travail :

- ☐ Démontage en atelier
- ☐ Démontage dans la cour de stockage

Consignes et directives :

- ☐ Étiquettes
 - ☐ Feuilles de travail
 - ☐ Consignes verbales
- Autres : _____
- _____
- _____

2. LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ RÉALISÉS AVEC LES TYPES D'ÉQUIPEMENTS SUIVANTS

Systèmes de levage :

- ☐ Pont élévateur
- ☐ Pattes de soutien (chandelle)
- ☐ Levier hydraulique – Cric d'atelier
- ☐ Palan à chaîne (*chain block hoist*)
- ☐ Chariot élévateur (*loader*)

Autres : _____

Outils de découpe :

- ☐ Scie va-et-vient
- ☐ Meule à tronçonner
- ☐ Jet d'oxygène ou oxycoupage
- ☐ Jet de plasma
- ☐ Laser
- ☐ Autres : _____

Logiciels de pièces

- ☐ Mitchell
 - ☐ Hollander
 - ☐ Car/parts
 - ☐ Progi
- Autres : _____
- _____
- _____

Autres équipements particuliers

- ☐ Chalumeau.
- ☐ Appareil de chauffage par induction.
- ☐ Broche ou fil d'acier (pour les pare-brise et autres vitres).

Autres : _____

3. LES APPRENTISSAGES DE DÉCOUPE ONT ÉTÉ RÉALISÉS SUR LES TYPES D'ALLIAGE SUIVANTS

- ☐ Alliages standards (acier, tôle, acier galvanisé, etc.).
- ☐ Aluminium.
- ☐ Alliages ultrarésistants.

Autres : _____

4. AUTRES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE PARTICULIÈRES

Compétence 4

Confirmation de la maîtrise de la compétence

La compétence sera considérée maîtrisée lorsque la compagne ou le compagnon aura jugé que, dans le respect du contexte de réalisation et des critères généraux et particuliers de performance exigés, l'apprentie ou l'apprenti en maîtrise tous les éléments.

Je soussignée ou soussigné atteste la maîtrise de la compétence 4.

« Démontez des pièces de carrosserie et d'habitacle d'un véhicule »

Nom de la compagne ou du compagnon : _____

Signature : _____ Date : _____

Je soussignée ou soussigné confirme avoir réalisé les apprentissages et avoir pris connaissance du résultat de l'évaluation de la compétence 4.

« Démontez des pièces de carrosserie et d'habitacle d'un véhicule »

Nom de l'apprentie ou l'apprenti : _____

Signature : _____ Date : _____

Je soussignée ou soussigné confirme avoir pris connaissance du résultat de l'évaluation de la compétence 4.

« Démontez des pièces de carrosserie et d'habitacle d'un véhicule »

Nom de la représentante ou du représentant de l'employeur : _____

Fonction : _____

Signature : _____ Date : _____

IMPORTANT

À la suite de la confirmation de la maîtrise de la compétence 4, reportez celle-ci au tableau synthèse de l'**annexe 3 du carnet d'apprentissage** en la cochant, apposez vos initiales et inscrivez la date.

Compétence 5

Préparer des pièces pour le service d'entreposage ou d'expédition

CONTEXTE DE RÉALISATION

- ◇ Pour le stockage ou la vente directe de pièces.
- ◇ À partir de consignes verbales, d'étiquettes, d'une feuille de travail ou de demandes spéciales de la clientèle.
- ◇ À l'aide :
 - o de manuels de pièces, de logiciels de pièces ou d'Internet;
 - o d'équipement, d'outils et de fournitures de démontage appropriés;
 - o d'équipements de protection individuelle;
 - o du système de classement et de stockage des pièces de l'établissement;
 - o de formulaires, de fiches ou de rapports de récupération.
- ◇ Selon :
 - o l'état des pièces à préparer et de la carcasse restante du véhicule;
 - o la nature, le poids, la grosseur, la fragilité et la propreté des pièces;
 - o le délai de livraison des pièces.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- ◇ Efficacité et rapidité des opérations.
- ◇ Application rigoureuse des méthodes et des techniques sécuritaires de travail.
- ◇ Coopération et concertation adéquates avec les autres membres de l'équipe.
- ◇ Respect :
 - o des normes de qualité de l'industrie;
 - o du temps normal requis pour préparer les pièces;
 - o des objectifs de productivité de l'établissement;
 - o des politiques, des procédures et des normes de l'établissement;
 - o des normes de santé et de sécurité au travail ainsi que des normes environnementales.

SECTION C

À évaluer par la compagne ou le compagnon

Ces critères sont transversaux et s'appliquent normalement à chaque élément de la compétence. La compagne ou le compagnon doit donc les considérer dans son évaluation avant de confirmer la maîtrise de chaque élément de la compétence.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE ET CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE	
5.1 Contrôler l'état et la qualité de pièces récupérées	
◇	Appréciation juste de la qualité de la pièce.
◇	Application correcte de la procédure de tests mécanique et électrique de la pièce.
◇	Conformité des pièces ou des composants mécaniques.
◇	Conformité des pièces ou des composants de carrosserie.
5.2 Apprêter des pièces pour les rendre commercialisables	
◇	Choix pertinent des éléments à retirer de la pièce.
◇	Démontage approprié des éléments superflus.
◇	Obturation adéquate des ouvertures.
◇	Application correcte des techniques de lavage.
◇	Propreté et présentation attrayante de la pièce.
◇	Conformité de la pièce ou de ses composants.

À remplir par l'apprentie ou l'apprenti		À remplir par la compagne ou le compagnon à la suite d'une évaluation	
SECTION A Je suis en mesure de le faire (✓)		SECTION B J'atteste que l'apprentie ou l'apprenti satisfait aux exigences du critère (✓)	SECTION D J'atteste que tous les critères sont atteints (sections B et C) et que l'apprentie ou l'apprenti maîtrise l'élément de la compétence
OUI	NON		
☐	☐	☐ ☐ ☐ ☐	_____ Initiales _____ Date
☐	☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	_____ Initiales _____ Date

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE ET CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
5.3 Étiqueter des pièces
◇ Utilisation correcte du système de classement de pièces.
◇ Inscription du numéro d'identification à l'endroit approprié sur la pièce.
◇ Identification phares, feux arrière et feux de position juste et lisible des pièces.
◇ Inscription conforme au positionnement d'origine de la pièce sur le véhicule.
◇ Installation correcte de l'étiquette sur la pièce.
5.4 Ranger des pièces
◇ Rangement des pièces dans les lieux ou les contenants appropriés.
◇ Utilisation correcte du système de classement et d'entreposage des pièces.
◇ Installation et sécurisation adéquates des pièces sur un support ou dans un contenant.
5.5 Fermer le dossier de démontage du véhicule
◇ Consignation exacte des informations dans les registres ou les formulaires.
◇ Inspection systématique de la carcasse restante.
◇ Détection judicieuse des pièces potentiellement vendables sur la carcasse.
◇ Sécurisation appropriée des pièces instables.
◇ Application correcte de la procédure de renvoi de la carcasse restante.

À remplir par l'apprentie ou l'apprenti ¹⁹		À remplir par la compagne ou le compagnon à la suite d'une évaluation ²⁰	
SECTION A Je suis en mesure de le faire (✓)		SECTION B J'atteste que l'apprentie ou l'apprenti satisfait aux exigences du critère (✓)	SECTION D J'atteste que tous les critères sont atteints (sections B et C) et que l'apprentie ou l'apprenti maîtrise l'élément de la compétence
OUI	NON		
☐	☐	☐	_____ Initiales
☐	☐	☐	_____ Date
☐	☐	☐	_____ Initiales
☐	☐	☐	_____ Date
☐	☐	☐	_____ Initiales
☐	☐	☐	_____ Date

¹⁹ Pour remplir la section A, voir les consignes à l'apprentie ou l'apprenti dans la section Plan individuel d'apprentissage du carnet d'apprentissage.

²⁰ Pour remplir cette section, voir les consignes dans le guide de la compagne ou du compagnon d'apprentissage.

COMMENTAIRES DE LA COMPAGNE OU DU COMPAGNON

[illegible]

Compétence 5

Conditions de l'apprentissage

1. ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Aires de travail :

- | | |
|---|---|
| ☐ Atelier de démontage | ☐ Local ou aire d'expédition |
| ☐ Local ou aire de nettoyage | ☐ Cour de stockage |
| ☐ Local ou aire de peinture | |

Autres _____

2. LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ RÉALISÉS AVEC LES TYPES D'ÉQUIPEMENTS SUIVANTS

Systèmes de levage :

- | | |
|--|--|
| ☐ Pont élévateur | ☐ Transpalette |
| ☐ Chariots de déplacement | ☐ Chariot élévateur |

Autres _____

Logiciels de pièces

- ☐ Mitchell.
- ☐ Hollander
- ☐ Car/parts
- ☐ Progi

Autres _____

Consignes et directives

- ☐ Étiquettes
- ☐ Feuilles de travail
- ☐ Consignes verbales

Autres : _____

3. TYPES DE TESTS EFFECTUÉS

- | | |
|--|---|
| ☐ Test de compression du moteur | ☐ Test de batterie |
| ☐ Test d'alternateur | ☐ Test de radiateur et de condenseur |
| ☐ Test de démarreur | ☐ Test de voilement des roues |

Autres : _____

4. L'APPRENTIE OU L'APPRENTI A SUIVI LES FORMATIONS SPÉCIALES SUIVANTES

☐ Cours d'évaluation de carrosserie

Autres formations spéciales complémentaires à cette compétence :

5. AUTRES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE PARTICULIÈRES

Compétence 5

Confirmation de la maîtrise de la compétence

La compétence sera considérée maîtrisée lorsque la compagne ou le compagnon aura jugé que, dans le respect du contexte de réalisation et des critères généraux et particuliers de performance exigés, l'apprentie ou l'apprenti en maîtrise tous les éléments.

Je soussignée ou soussigné atteste la maîtrise de la compétence 5.

« **Préparer des pièces pour le service d'entreposage ou d'expédition** »

Nom de la compagne ou du compagnon : _____

Signature : _____ Date : _____

Je soussignée ou soussigné confirme avoir réalisé les apprentissages et avoir pris connaissance du résultat de l'évaluation pour la compétence 5.

« **Préparer des pièces pour le service d'entreposage ou d'expédition** »

Nom de l'apprentie ou l'apprenti : _____

Signature : _____ Date : _____

Je soussignée ou soussigné confirme avoir pris connaissance du résultat de l'évaluation pour la compétence 5.

« **Préparer des pièces pour le service d'entreposage ou d'expédition** »

Nom de la représentante ou du représentant de l'employeur : _____

Fonction : _____

Signature : _____ Date : _____

IMPORTANT

À la suite de la confirmation de la maîtrise de la compétence 5, reportez celle-ci au tableau synthèse de l'**annexe 3 du carnet d'apprentissage** en la cochant, apposez vos initiales et inscrivez la date.

Compétence 6

Effectuer l'entretien des aires de travail et du matériel

CONTEXTE DE RÉALISATION

- ◇ À partir :
 - o de consignes verbales ou écrites;
 - o de formulaires ou de listes de vérification;
 - o des registres d'entretien des équipements.
- ◇ À l'aide :
 - o des équipements, des outils et des produits d'entretien;
 - o d'équipements de protection individuelle.
- ◇ Selon :
 - o l'état des lieux et du matériel au moment de l'exécution de la tâche;
 - o les priorités du moment.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- ◇ Efficacité et rapidité des opérations d'entretien.
- ◇ Coopération et concertation adéquates avec les autres membres de l'équipe.
- ◇ Respect :
 - o des directives, des méthodes et des pratiques d'entretien, ainsi que des normes de l'établissement;
 - o des règles et des lois concernant la protection de l'environnement;
 - o des normes de santé et de sécurité au travail;
 - o des méthodes d'utilisation des équipements et des produits d'entretien, y compris le SIMDUT.

SECTION C

À évaluer par la compagne ou le compagnon

Ces critères sont transversaux et s'appliquent normalement à chaque élément de la compétence. La compagne ou le compagnon doit donc les considérer dans son évaluation avant de confirmer la maîtrise de chaque élément de la compétence.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE ET CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
6.1 Tenir les aires de travail en ordre
◇ Rangement exécuté aux moments opportuns.
◇ Rangement du matériel dans les endroits appropriés.
◇ Aires de travail rangées et fonctionnelles.
◇ Tri adéquat des déchets et des matières recyclables.
6.2 Nettoyer les aires de travail, les outils et le matériel
◇ Choix approprié des produits de nettoyage en fonction du travail à effectuer.
◇ Utilisation sécuritaire des produits de nettoyage.
◇ Application des techniques appropriées de lavage et de nettoyage.
◇ Propreté des aires de travail et des équipements.
6.3 Effectuer la maintenance des outils et de l'équipement
◇ Vérification régulière de l'état des outils.
◇ Suivi rigoureux du calendrier d'inspection des équipements.
◇ Appréciation juste de l'état des outils et des équipements.
◇ Signalement systématique des outils défectueux ou manquants.
◇ Choix approprié des graisses et des huiles en fonction de l'équipement.
◇ Consignation des informations dans les registres d'entretien.
6.4 Renouveler le stock de fournitures nécessaires au démontage
◇ Quantité suffisante de fournitures sur les aires de travail.
◇ Évaluation juste des quantités de fournitures en stock.
◇ Formulation des demandes de renouvellement de fournitures aux moments opportuns.

À remplir par l'apprentie ou l'apprenti ²¹		À remplir par la compagne ou le compagnon à la suite d'une évaluation ²²	
SECTION A Je suis en mesure de le faire (✓)		SECTION B J'atteste que l'apprentie ou l'apprenti satisfait aux exigences du critère (✓)	SECTION D J'atteste que tous les critères sont atteints (sections B et C) et que l'apprentie ou l'apprenti maîtrise l'élément de la compétence
OUI	NON		
☐	☐	☐	_____ Initiales _____ Date
☐	☐	☐	_____ Initiales _____ Date
☐	☐	☐	_____ Initiales _____ Date
☐	☐	☐	_____ Initiales _____ Date

21. Pour remplir la section A, voir les consignes à l'apprentie ou l'apprenti dans la section Plan individuel d'apprentissage du carnet d'apprentissage.

22. Pour remplir cette section, voir les consignes dans le guide de la compagne ou du compagnon d'apprentissage.

COMMENTAIRES DE LA COMPAGNE OU DU COMPAGNON

[illegible]

Compétence 6

Conditions de l'apprentissage

L'apprentissage de la compétence «*Effectuer l'entretien des aires de travail et du matériel*» a été réalisé dans le contexte de spécialisation suivant :

1. ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Type de démontage effectué dans l'établissement

- ☐ Démontage intégral des véhicules pour le stockage des pièces
- ☐ Démontage à la pièce, selon la demande

Aires de travail :

- ☐ Entretien de l'atelier
- ☐ Entretien de l'aire de retrait des éléments à risque (hors de l'atelier de démontage)
- ☐ Entretien de la cour de stockage
- ☐ Autre : _____

2. LES APPRENTISSAGES ONT ÉTÉ RÉALISÉS AVEC LES TYPES D'ÉQUIPEMENTS SUIVANTS

Entretien (nettoyage, graissage, ajustement) :

- ☐ Outils de base
- ☐ Boyaux et fils de rallonge électrique
- ☐ Équipement de levage
- ☐ Machine à pneu
- ☐ Meule d'établi
- ☐ Compresseur pour jet d'eau à pression
- ☐ Outils pneumatiques et électriques
- ☐ Équipements de coupe (ex. : oxycoupage, laser, etc.)
- ☐ Autre : _____

4. AUTRES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE PARTICULIÈRES

Compétence 6

Confirmation de la maîtrise de la compétence

La compétence sera considérée maîtrisée lorsque la compagne ou le compagnon aura jugé que, dans le respect du contexte de réalisation et des critères généraux et particuliers de performance exigés, l'apprentie ou l'apprenti en maîtrise tous les éléments.

Je soussignée ou soussigné atteste la maîtrise de la compétence 6.

« **Effectuer l'entretien des aires de travail et du matériel** »

Nom de la compagne ou du compagnon : _____

Signature : _____ Date : _____

Je soussignée ou soussigné confirme avoir réalisé les apprentissages et avoir pris connaissance du résultat de l'évaluation pour la compétence 6.

« **Effectuer l'entretien des aires de travail et du matériel** »

Nom de l'apprentie ou l'apprenti : _____

Signature : _____ Date : _____

Je soussignée ou soussigné confirme avoir pris connaissance du résultat de l'évaluation pour la compétence 6.

« **Effectuer l'entretien des aires de travail et du matériel** »

Nom de la représentante ou du représentant de l'employeur : _____

Fonction : _____

Signature : _____ Date : _____

IMPORTANT

À la suite de la confirmation de la maîtrise de la compétence 6, reportez celle-ci au tableau synthèse de l'**annexe 3 du carnet d'apprentissage** en la cochant, apposez vos initiales et inscrivez la date.

Annexes

ANNEXE 1 – Tableaux des risques pour la santé et la sécurité du travail

Démonteur ou démonteuse de véhicules routiers

N°	Sources de risques	Effets sur la santé et sécurité	Moyens de prévention
1	Risque chimique relié à l'utilisation de produits dangereux et à la présence d'émissions fugitives • Vapeurs de produits (essence, diesel, mercure, peinture en aérosol, acide à batterie, produits de nettoyage, gaz réfrigérant, etc.); • Contact cutané avec des produits (liquide de refroidissement, huiles usées, etc.); • Fumée dégagée par la coupe avec le groupe oxyacétylénique; • Gaz d'échappement; • Gaz de soudage; • Poussière (poudre de talc émise par l'éclatement des coussins gonflables, sable, terre); • Brouillard de produits (peinture pulvérisée, lavage à la pression).	• Lésions; • Brûlures; • Nausées, coma, mort au monoxyde de carbone; • Mort ou blessure à la suite d'un incendie ou d'une explosion; • Intoxication aiguë ou chronique avec certains produits (poudre de talc, mercure liquide, etc.).	• Formation sur le SIMDUT (étiquetage des produits); • Respect des mesures de prévention applicables à chaque produit; • Ventilation locale et générale; • Implantation d'un programme de protection respiratoire dans l'entreprise; • Équipements de protection individuelle; • Disponibilité d'équipements d'urgence (extincteurs, douches d'urgence, etc.); • Formation sur l'utilisation des extincteurs; • Méthode de collecte sécuritaire du mercure liquide déversé; • Méthode sécuritaire de récupération des fluides déversés.
2	Risque relié au bruit • Outil pneumatique; • Scie va-et-vient; • Éclatement d'un coussin gonflable; • Couteau pneumatique (zip gun).	• Perte auditive; • Surdit� professionnelle.	• Réduction du bruit à la source : - o choix des outils et équipements, - o entretien préventif, - o cloisonnement et coffrage de la source de bruit, - o insonorisation et écrans, - o utilisation de silencieux; • Amélioration de l'acoustique des lieux de travail; • Port d'un protecteur auditif; • Formation sur les risques reliés au bruit.

N°	Sources de risques	Effets sur la santé et sécurité	Moyens de prévention
3	Risque relié aux objets ou outils coupants et tranchants • Scie va-et-vient; • Couteau; • Exacto; • Éclats de verre (vitre d'auto); • Tôle à arêtes vives; • Broches de pneus éventrés.	• Blessures; • Coupures.	• Choix des outils appropriés (exacto à lame rétractable); • Méthode de travail sécuritaire; • Port d'équipements de protection individuelle (gants); • Formation sur l'utilisation d'objets coupants et tranchants.
4	Risque électrique • Outillage : baladeuse, scie va-et-vient, machine à souder, inducteur; • Réseau haute tension des véhicules hybrides, hybrides rechargeables et électriques.	• Électrisation; • Brûlures; • Électrocution.	• Utilisation d'équipements en bon état de fonctionnement; • Utilisation d'équipements homologués selon les normes en vigueur; • Respect des capacités de charge dans les branchements; • Cordons d'alimentation en bon état et fiches pourvues de mise à la terre; • Formation sur les véhicules hybrides, hybrides rechargeables et électriques (désamorçage sécuritaire du circuit haute tension en vue du démantèlement).
5	Risque de glissade • Mauvaise tenue des lieux; • Présence d'huile et d'eau sur le plancher; • Présence de glace à l'extérieur l'hiver.	• Heurts; • Chutes; • Contusions; • Fractures; • Ecchymoses.	• Habitudes de travail visant l'ordre et la propreté; • Entretien des lieux de travail; • Traçage de voies de circulation; • Dégagement des zones de travail; • Présence d'un drain de plancher; • Récupération des huiles par absorption; • Élimination des liquides répandus à l'aide des accessoires appropriés.

N°	Sources de risques	Effets sur la santé et sécurité	Moyens de prévention
6	Risque de projection • Particules (utilisation d'un jet d'air, outils manuels et rotatifs, etc.); • Pièces (ressort de suspension); • Étincelles; • Métal en fusion; • Coussin gonflable.	• Blessures; • Brûlures.	• Méthodes de travail sécuritaires; • Choix du bon outil; • Limite de pression d'air pour le nettoyage au jet d'air de 200 kilopascals; • Interdiction de nettoyer des personnes avec de l'air comprimé; • Présence de gardes, d'écrans semi-opaques et de pare-étincelles; • Port d'équipements de protection individuelle (écran facial, vêtements protecteurs); • Port du bracelet de mise à la terre lors du démontage d'un coussin gonflable; • Cage d'éclatement pour coussins gonflables.
7	Risque ergonomique • Levage de charges (outils et équipements); • Mouvement répété; • Posture contraignante (bras plus hauts que les épaules, maintien de la tête pour le travail en position couchée, espace restreint); • Effort excessif; • Vibration.	• Troubles musculo-squelettiques; • Foulures; • Entorses; • Douleurs; • Hernies.	• Utilisation d'équipements d'aide à la manutention (palan, pont roulant, chèvre, chariot, diable); • Équipements de soulèvement (vérins, chandelles); • Choix des outils et utilisation appropriée; • Travail en équipe; • Formation sur la manutention de charges; • Formation sur les troubles musculo-squelettiques.
8	Risque relié à la chute d'un objet • Chute du véhicule en état précaire sur le pont élévateur; • Retrait d'une pièce; • Utilisation de ponts roulants et de palans.	• Blessures; • Fractures.	• Méthode de travail; • Formation sur le levage sécuritaire de véhicules; • Entretien préventif des ponts élévateurs; • Formation sur l'utilisation de palans, élingues et crochets; • Entretien préventif des palans, élingues et crochets; • Équipements de protection individuelle (casque antichoc et chaussures de sécurité).

N°	Sources de risques	Effets sur la santé et sécurité	Moyens de prévention
9	Risque d'incendie • Groupe oxyacétylénique; • Machine à souder.	• Brûlures; • Éblouissements.	• Port de lunettes de protection à obscurcissement automatique; • Port de vêtements de protection; • Écrans de protection; • Formation sur le soudage coupage; • Formation sur l'utilisation des extincteurs.
10	Risque de contact avec des matières biologiques ou potentiellement contaminées • Moisissures; • Sang séché ou gelé; • Plaie en contact avec des pièces souillées de terre.	• Rhinite et asthme reliés à la présence de moisissures; • Tétanos; • Hépatite.	• Port d'équipements de protection de la peau et des voies respiratoires; • Vaccin contre le tétanos; • Vaccin contre l'hépatite.
11	Risque de morsure et de piquûre • Animaux sauvages : raton laveur, moufette, chauve-souris, mulot, etc.; • Insectes à dard : guêpe, abeille; • Seringue usagée.	• Morsures; • Mort par le virus de la rage.	• Immunisation avant ou immédiatement après l'exposition au virus de la rage (morsure d'animal); • Insectes à dard : port de vêtements de couleur sobre couvrant tout le corps, aérosols insectifuges; • Technique de collecte sécuritaire des seringues usagées; • Formation sur les risques biologiques (CLSC).
12	Risque relié aux contraintes thermiques • Travail à l'extérieur à des températures extrêmes.	• Coups de chaleur; • Engelures.	• Information sur les risques, les mesures préventives et les mesures d'urgence; • Présence d'un système de communication en milieu isolé; • Chaleur : boire de l'eau et alterner travail – repos; • Froid : éviter la transpiration excessive, alterner travail – réchauffement, porter des vêtements adaptés à la température extérieure.

N°	Sources de risques	Effets sur la santé et sécurité	Moyens de prévention
13	Risque lié à l'exposition à un champ électromagnétique (chauffage par induction)	• Brûlures.	• Interdiction de port de bijoux, de montre-bracelet ou de tout objet métallique (stylo dans une poche, etc.); • Abstention pour les porteurs d'implants médicaux; • Pas de chauffage à proximité des yeux et des gonades (testicules et ovaires).
14	Risque de heurt par la présence d'un véhicule en mouvement • Chargeur; • Chariot élévateur.	• Blessures; • Mort.	• Comportement préventif en présence d'équipements mobiles; • Respect des aires de circulation des piétons (marquage de voies de circulation); • Formation sur la conduite sécuritaire des chariots élévateurs et chargeurs pour les conducteurs.

ANNEXE 2 – Renseignements sur l'employeur

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR		
Nom		
Adresse		
Ville	Code postal	Téléphone
Nom de la compagne ou du compagnon d'apprentissage		
Entente	Début	Fin

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR		
Nom		
Adresse		
Ville	Code postal	Téléphone
Nom de la compagne ou du compagnon d'apprentissage		
Entente	Début	Fin

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR		
Nom		
Adresse		
Ville	Code postal	Téléphone
Nom de la compagne ou du compagnon d'apprentissage		
Entente	Début	Fin

ANNEXE 3 – Tableau synthèse des compétences maîtrisées

Nom de l'apprentie ou l'apprenti	_____
----------------------------------	-------

COMPÉTENCES	Maîtrisée √	Attesté par (initiales de la compagne ou du compagnon)	Date
Compétence 1 Organiser le démontage d'un véhicule	☐	_____	_____
Compétence 2 Rendre un véhicule sécuritaire pour son démontage et pour l'environnement	☐	_____	_____
Compétence 3 Démonter les pièces mécaniques d'un véhicule	☐	_____	_____
Compétence 4 Démonter les pièces de carrosserie et d'habitacle d'un véhicule	☐	_____	_____
Compétence 5 Préparer des pièces pour le service d'entreposage ou d'expédition	☐	_____	_____
Compétence 6 Effectuer l'entretien des aires de travail et du matériel	☐	_____	_____